

125715
2969
a

2PRCE ENERGIES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social Domaine de la Bégude – Route de Garrigue –
83330 LE CAMP DU CASTELLET

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 16 JANVIER 2012

L'an deux mille douze,

Le seize janvier à dix heures,

Les associés de la société 2PRCE ENERGIES au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales de 10 euros chacune (la «Société »), se sont réunis au siège social sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS ET REPRESENTES :

SAS E.ON ENERGIES RENOUVELABLES.	.300 parts
SAS E.ON CLIMATE & RENEWABLES FRANCE SOLAR.	700 parts
TOTAL.	1,000 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

En sa qualité d'associé représentant le plus grand nombre de parts, la société E.ON CLIMATE & RENEWABLES FRANCE SOLAR, représentée par Monsieur Franck BURLOT, Directeur Général préside la réunion.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Transfert du siège social et modifications corrélative des statuts

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés décide de transférer le siège social initialement fixé au Domaine de la Bégude – Route de Garrigue - 83330 LE CAMP DU CASTELLET, au Zone Athelia IV 297, avenue du Mistral -13600 La Ciotat, France

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision précédente, la collectivité des associés décide de modifier l'article 5 des statuts de la façon suivante

Le siège de la Société est fixé à

Zone Athelia IV 297, avenue du Mistral -13600 La Ciotat, FRANCE

Il peut être transféré par la Gérance dans tout autre endroit du même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification par une décision extraordinaire des associés à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

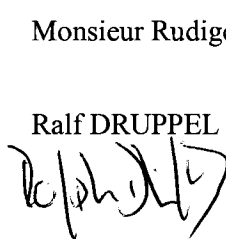
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

SAS E.ON Energies Renouvelables

Monsieur Rudiger RITTNER

Ralf DRUPPEL

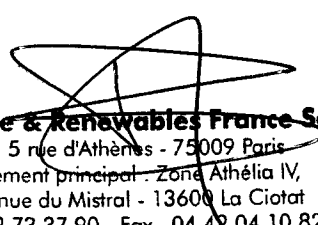


E.ON Energies Renouvelables
5, rue d'Athènes, F-75009 Paris
S.A.S au capital de 13 600 000 EUR
Tél: +33 (0) 1 46 63 39 98
SIREN: 481 365 088 - TVA intra.: FR26481365088

SAS E.ON Climate&Renewables France Solar

Franck BURLOT

E.on Climate & Renewables France Solar



Siège 5 rue d'Athènes - 75009 Paris
Etablissement principal : Zone Athélia IV,
297 avenue du Mistral - 13600 La Ciotat
Tél 04 42 73 37 90 - Fax 04 42 04 10 82
Siren 482 538 956 - Capital 13 000 000 €
N° intracom FR 354 825 389 56

2PRCE ENERGIES
SARL au capital de 10.000 €
Siège : Athélia IV – 297, avenue du Mistral 13600 La Ciotat
510 396 666 RCS Marseille

LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

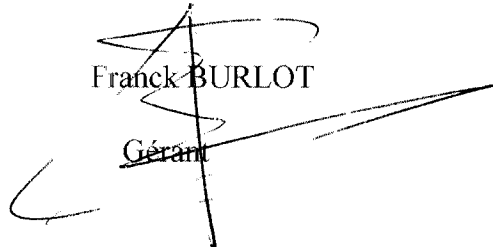
-De la constitution au 16 janvier 2012 Domaine de la Begude route de Garrigue Le Camp
83330 Le Camp du Castellet

-A compter du 16 janvier 2012 Athélia IV – 297, avenue du Mistral 13600 La Ciotat

Fait à La Ciotat, le 16 janvier 2012.

Franck BURLOT

Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the printed name and title. The signature is fluid and somewhat abstract, with a long horizontal stroke extending to the right.